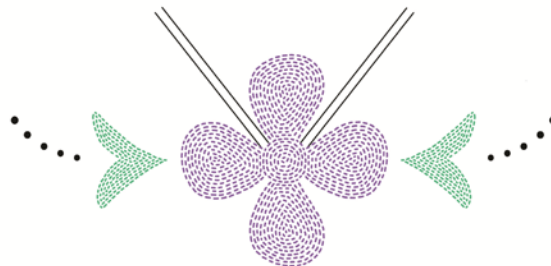


National Inquiry into
Missing and Murdered
Indigenous Women and Girls



Enquête nationale
sur les femmes et les filles
autochtones disparues et assassinées

**Enquête nationale sur les femmes et les filles
autochtones disparues et assassinées
Processus de consignation de la vérité
Première partie : consignation des déclarations
Sheraton Airport Hotel
Metro Vancouver (Richmond)**



PUBLIC

Le dimanche 8 avril 2018

Déclaration - Volume 389

**Jacalyn Sharp,
En ce qui concerne Florence Quewezance**

Déclaration recueillie par Sheila Mazhari

Coast Reporting Services Inc.

II

AVERTISSEMENT

Cette transcription contient des renseignements qui ont dû être caviardés en vertu de la règle 55 du document *Orientation juridique : Règles de pratique respectueuses*, qui prévoit que « La Commission a le pouvoir de caviarder l'information personnelle de nature sensible lorsqu'elle n'est pas essentielle au témoignage avant la transmission de l'information aux parties. Lorsqu'elle divulguera ce type d'information, l'Enquête nationale tiendra compte à la fois de l'intérêt public et du préjudice qui pourrait être causé à la personne dont il est question. »

III
TABLE DES MATIÈRES

Déclaration - Volume 389

Le 8 avril 2018

Témoïn : Jacalyn Sharp

PAGE

Déclaration de Jacalyn Sharp1

Attestation de la sténographe58

Responsable de la consignation des déclarations : Sheila

Mazhari

Documents déposés avec le témoignage : aucun.

**Déclaration publique
Jacalyn Sharp
(Florence Quewezance)**

1

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Richmond, C.-B.

8 avril 2018 à 10 h 05.

SHEILA MAZHARI : Bonjour, je m'appelle Sheila Mazhari et je suis ici pour recueillir une déclaration dans le cadre de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Aujourd'hui, le 8 avril 2018, nous sommes à l'hôtel Hilton dans la chambre 209, à Richmond, C.-B., ici pour recevoir le témoignage de Jacalyn Sharp, et également avec nous?

VERONICA IZA : Veronica Iza, soutien.

SHEILA MAZHARI : Parfait. Et je vais simplement lire le consentement pour la déclaration publique, donc, « Les renseignements que vous partagez seront normalement transmis d'abord avec les gouvernements et les autres parties ayant qualité pour agir à l'enquête. Les parties ayant qualité pour agir comprennent des organisations comme l'Association des femmes autochtones du Canada, les services de police, l'Assemblée des Premières Nations et bien d'autres, y compris certaines Premières Nations; toutefois, tous ces gouvernements et organisations sont tenus de signer des ententes de confidentialité et sont légalement tenus de ne pas partager les renseignements ou les détails que vous ou d'autres personnes qui prennent la parole devant la Commission d'enquête nationale fournissent. Si votre déclaration est considérée comme publique ou est

Déclaration publique
Jacalyn Sharp
(Florence Quewezance)

2

1 faite dans une tribune publique, votre nom complet et la
2 transcription de tout ce que vous avez dit sur bande audio
3 et vidéo seront transcrits dans une déclaration, qui doit
4 légalement être fournie aux gouvernements et aux parties
5 ayant qualité pour agir. Une déclaration publique peut
6 également servir à rédiger des rapports publics, à préparer
7 du matériel éducatif, à appuyer la recherche ou à interroger
8 des témoins pour la police. » Alors, Jacalyn, qu'avez-vous
9 choisi comme consentement?

10 JACALYN SHARP : Consentement public.

11 SHEILA MAZHARI : Parfait. D'accord. Vous pouvez maintenant vous
12 présenter.

13 JACALYN SHARP : D'accord. Donc mon nom, d'où je viens?

14 SHEILA MAZHARI : Oui.

15 JACALYN SHARP : D'accord. Je m'appelle Jacalyn Sharp. C'est mon nom
16 adoptif. Mon nom de naissance est Jacqueline Quewezance et -
17 -

18 SHEILA MAZHARI : Est-ce que vous pouvez l'épeler?

19 JACALYN SHARP : Les deux? D'accord.

20 SHEILA MAZHARI : Jacalyn également, parce qu'il a un --

21 JACALYN SHARP : D'accord. Mon nom d'adoption est Jacalyn Sharp, J-
22 A-C-A-L-Y-N S-H-A-R-P, et mon nom de naissance est
23 Jacqueline Quewezance, c'est J-A-C-Q-U-E-L-I-N-E, Quewezance
24 c'est Q-U-E-W-E-Z-A-N-C-E. Et d'où je viens -- ma mère est
25 inscrite auprès de la Première Nation Keeseekoose, K-E-E-S-

Déclaration publique
Jacalyn Sharp
(Florence Quewezance)

3

1 E-E-K-O-O-S-E, et mon père est inscrit auprès de la Première
2 Nation Evely, C-O-T-E.

3 SHEILA MAZHARI : Est-ce que les deux se trouve en Saskatchewan?

4 JACALYN SHARP : Oui.

5 SHEILA MAZHARI : Et votre date de naissance?

6 JACALYN SHARP : Ma date de naissance est le [date de naissance]. Je
7 suis ici j'imagine pour faire une déclaration sur ma mère.
8 Ma mère s'appelle Florence Quewezance, et je dois aussi
9 l'épeler. F-L-O-R-E-N-C-E Q-U-E-W-E-Z-A-N-C-E.

10 SHEILA MAZHARI : Et quelle est sa date de naissance?

11 JACALYN SHARP : Je ne connais pas sa date de naissance. Et son
12 surnom est Big Eyes. J'ai été adoptée quand j'avais trois
13 ans. J'ai trois frères et sœurs, [T.] et [R.], et un
14 frère, [N.]. Euh, ce sont les quatre enfants de ma mère. Et,
15 euh, nous avons tous été adoptés, euh, donc nous faisons
16 partie de la Rafle je suppose, de l'ère d'adoption qui a eu
17 lieu.

18 SHEILA MAZHARI : Est-ce que vous vous souvenez c'était en quelle
19 année?

20 JACALYN SHARP : Je suis née en 1973 et je crois que j'ai été
21 adoptée en -- j'ai été adoptée quand j'avais trois ans, donc
22 en 1976-1977, juste avant mes quatre ans.

23 SHEILA MAZHARI : Et vous avez tous été adoptés la même année?

24 JACALYN SHARP : Non, tout s'est passé -- tout s'est passé à
25 différentes périodes, et je ne sais pas exactement quand les

Déclaration publique
Jacalyn Sharp
(Florence Quewezance)

4

1 choses se sont passées. Mes sœurs ont été adoptées ensemble
2 et elles ont été adoptées en premier, et je pense qu'on m'a
3 dit, lorsque j'ai été adoptée, que mon frère et moi étions
4 encore sous la garde de nos parents, puis nous avons été --
5 j'ai été appréhendée et ensuite placée en adoption et
6 ensuite mon frère a été le dernier à l'être j'imagine, et à
7 être placé en adoption.

8 SHEILA MAZHARI : Et savez-vous pourquoi vous avez tous été
9 appréhendés?

10 JACALYN SHARP : On m'a dit -- eh bien, j'ai été déplacée beaucoup,
11 je pense que nous avons tous été déplacés beaucoup d'après
12 ce que j'ai compris, des grands-parents à la famille
13 d'accueil et de retour avec nos parents, de la ville à
14 Regina -- à la réserve, alors il y avait beaucoup de
15 déplacements et de personnes différentes qui se sont
16 occupées de nous, je pense. Et puis une autre partie de
17 l'histoire, qui vient de ma mère adoptive, c'est -- c'est la
18 seule personne de qui j'ai eu des informations sur mon
19 adoption et avant mon adoption, c'est par l'intermédiaire de
20 ma mère, adoptive. Euh, et donc on m'a dit que j'errais
21 toute seule dans la rue et que c'est comme ça qu'ils m'ont
22 trouvée, puis on m'a appréhendée. C'est la dernière fois que
23 j'ai été appréhendé.

24 SHEILA MAZHARI : Est-ce que vous savez qui vous a trouvée?

25 JACALYN SHARP : Non. Non. Euh, nous avons tous été adoptés, et la

1 famille dans laquelle j'ai été adoptée, mes sœurs ont été
2 adoptées à Regina, une famille à Regina, et elles ont été
3 placées ensemble. Je pense que leurs parents m'ont dit que
4 lorsque -- lorsqu'ils les ont adoptés, ils savaient pour les
5 deux autres frères et sœurs, leurs frères et sœurs, et
6 qu'ils avaient voulu les adopter aussi, mais ça ne s'est pas
7 produit. Ils n'ont jamais su -- ils n'ont jamais su qu'on
8 avait été adoptés, je suppose.

9 Euh, donc, -- donc c'était trois familles, trois adoptions
10 essentiellement. Et la famille dans laquelle j'ai été
11 adoptée était à Saskatoon, puis la famille dans laquelle mon
12 frère a été adopté était à Nanaimo. Et quand mes parents
13 m'ont adoptée, ils ont contacté les familles de mes frères
14 et sœurs pour voir si nous pouvions être ensemble ou nous
15 rencontrer, et donc la famille de ma sœur était d'accord
16 mais pas celle de mon frère. Je connais donc mes sœurs,
17 elles étaient un peu comme des cousines en grandissant, nos
18 parents s'arrangeaient pour que nous ayons des fins de
19 semaine, des vacances ou, vous savez, pour qu'on passe du
20 temps ensemble. Mais la famille de mon frère ne voulait pas
21 qu'on se rencontre, alors nous -- je n'ai pas connu mon
22 frère. Il a deux ans de moins que moi, j'ai 44 ans, donc il
23 a 42 ans, et ma sœur [R.] a un an de plus, donc elle a 45
24 ans, et ma sœur [T.] a deux ans de plus que moi, donc elle a
25 46 ans. Mes sœurs et moi avons le même père, [D.C.], et le

1 père de mon frère est quelqu'un d'autre et je ne sais pas
2 qui il est.

3 J'ai donc été adoptée, et -- quand j'avais presque quatre
4 ans et, euh, j'avais toujours eu un lien très fort avec ma
5 mère. Pour une raison quelconque, c'est toujours tout au
6 long de mon enfance que j'ai eu cette image d'une femme et
7 de bonheur, j'imagine que c'est -- et je l'imaginai, j'ai
8 toujours eu cette connexion avec elle. Et quand j'avais
9 13 ans et que j'étais en fait -- j'étais revenue en famille
10 d'accueil quand j'avais 11 ans, je suis donc en famille
11 d'accueil depuis trois ans à cette époque, et j'avais --
12 j'étais en 9^e année et j'avais insisté à cet âge, pour une
13 raison quelconque, à rencontrer ma mère et, euh -- je pense
14 donc avoir insisté auprès de ma mère adoptive, puis elle est
15 entrée en contact avec les services sociaux ou toute autre
16 personne qu'elle devait contacter pour essayer de s'informer
17 à propos de ma mère.

18 C'est alors que ma mère, ma mère adoptive, a appris que ma
19 mère avait été assassinée deux ans auparavant, donc quand
20 j'avais 11 ans. Donc elle était déjà partie.

21 Et, euh, ma mère, je crois qu'elle -- ma mère adoptive, je
22 pense qu'elle m'a dit qu'on lui avait tiré dessus, et donc
23 je savais -- j'avais cette information, et c'était arrivé
24 deux ans auparavant alors j'avais 13 ans à cette époque, et
25 euh...

Déclaration publique
Jacalyn Sharp
(Florence Quewezance)

7

1 SHEILA MAZHARI : Est-ce que vous vous souvenez c'était en quelle
2 année?

3 JACALYN SHARP : Treize ans.

4 SHEILA MAZHARI : 86, 1986?

5 JACALYN SHARP : Oui.

6 SHEILA MAZHARI : Vous souvenez-vous du mois ou du jour?

7 JACALYN SHARP : Que j'ai appris -- c'était au printemps ou en été,
8 c'était chaud dehors.

9 SHEILA MAZHARI : Quand vous avez appris?

10 JACALYN SHARP : Oui.

11 SHEILA MAZHARI : Mais savez-vous quel jour elle est décédée, la
12 date?

13 JACALYN SHARP : Non, je ne le sais pas en fait. Je sais que c'était
14 à la fin avril. En 84? Je ne sais pas quelle année.
15 C'est soit 84 ou 85. Et puis, euh, je pense que c'est quand
16 on enterre, quand on est enterré que ça s'appelle, parce que
17 je suis allée sur sa tombe cette année, je pense que c'était
18 en mai, le 4 mai ou quelque chose comme ça, oui.

19 SHEILA MAZHARI : Et où est-elle enterrée?

20 JACALYN SHARP : À Regina. Oui, alors je l'ai appris et je, euh, je
21 pense que j'ai juste -- je ne me souviens pas d'avoir eu les
22 moyens appropriés pour y faire face. C'était un peu comme
23 cette nouvelle que j'avais, et il n'y avait personne pour
24 m'aider à traiter cette information. J'avais donc cette
25 information depuis longtemps et je ne savais pas vraiment

1 quoi en faire ou comment la comprendre ou, vous savez, je ne
2 savais pas vraiment ce que ça signifiait, ce qui était
3 arrivé à ma mère. Ce n'était pas seulement qu'elle était
4 morte, c'était comment elle était morte aussi, c'était assez
5 violent. Et c'était toujours un message que, euh, à travers
6 mon adoption, j'ai toujours reçu comme message que ma
7 famille était violente et alcoolique et cette mauvaise --
8 cette mauvaise -- cette perception négative au sujet des
9 peuples autochtones.

10 SHEILA MAZHARI : Je dois leur dire de -- est-ce que ça vous
11 dérange, ce --

12 JACALYN SHARP : On non, je n'avais même pas remarqué.

13 SHEILA MAZHARI : Est-ce que vous savez si -- qui a fait ça à votre
14 mère, était-ce la famille?

15 JACALYN SHARP : Non, je ne connais pas la vraie histoire. On m'a
16 raconté plusieurs histoires. La toute première histoire que
17 j'ai entendue, c'est que c'était une erreur d'identité,
18 c'est une des histoires que j'ai entendues, et puis une
19 autre histoire --

20 SHEILA MAZHARI : Ça veut dire qu'ils pensaient qu'elle était --

21 JACALYN SHARP : Je crois que c'est la toute première chose que j'ai
22 entendue à propos de ce qui s'était passé, c'est que ce
23 n'était pas censé être elle. Et puis une autre histoire,
24 c'est qu'elle a attrapé un paquet de cigarettes et cette
25 personne -- elle était chez quelqu'un, chez un homme, je

1 suppose, et elle s'est servie elle-même dans le paquet de
2 cigarettes sur la table, et c'est ce qui s'est passé après
3 ça.

4 SHEILA MAZHARI : Donc vous ne savez pas si -- il n'y a donc jamais
5 eu de rapport de police?

6 JACALYN SHARP : Il y en a probablement eu un, mais je -- ce n'était
7 pas quelque chose qui a été -- je n'ai jamais su qu'il
8 fallait que j'y jette un coup d'œil ou que je pose la
9 question, c'était simplement la seule information qu'on
10 m'avait donnée quand je voyais, ou quand je parlais à ma
11 mère, ma mère adoptive, c'était ça et puis c'était tout.
12 C'est toutes les informations que j'ai depuis des années.

13 SHEILA MAZHARI : Et cherchez-vous présentement une façon d'obtenir
14 ce rapport?

15 JACALYN SHARP : Euh, je voudrais, oui je veux. Je veux savoir ce
16 qui s'est passé.

17 SHEILA MAZHARI : Quand on descendra, je vous dirigerai vers l'ULIF
18 (Unités de liaison d'information familiale).

19 JACALYN SHARP : D'accord.

20 SHEILA MAZHARI : Parce ce qu'ils excellent à --

21 JACALYN SHARP : D'accord, trouver ce genre d'information, oui.

22 SHEILA MAZHARI : Vous guider à travers ce processus.

23 JACALYN SHARP : Oui, absolument. Parce que je ne sais pas ce qui
24 s'est passé. Je sais juste qu'on lui a tiré une balle dans
25 le visage et qu'elle est morte une semaine plus tard, et

1 qu'on l'a fait passer des soins intensifs aux soins
2 réguliers, je suppose, et c'était l'empoisonnement du sang
3 ou de la balle ou peu importe.

4 SHEILA MAZHARI : Savez-vous à quel hôpital elle était?

5 JACALYN SHARP : Non.

6 SHEILA MAZHARI : Donc croyez-vous que ça aurait pu être à Regina?

7 JACALYN SHARP : Oui, oui. Ça s'est passé à Regina.

8 SHEILA MAZHARI : Pour revenir à une chose, lorsque vous avez dit
9 que vous étiez retournée en famille d'accueil à l'âge de 11
10 ans, quelle en était la raison?

11 [Treize lignes caviardées en vertu de la Règle 55].

12 SHEILA MAZHARI : Et quand vous avez repris contact avec votre même
13 mère adoptive, vous avez décidé de retourner avec eux et --

14 JACALYN SHARP : Je l'ai fait, mais je n'y suis restée qu'un an, et
15 je suis partie quand j'avais 15 ans.

16 SHEILA MAZHARI : Mm-hmm. Et est-ce que votre famille adoptive est
17 autochtone?

18 JACALYN SHARP : Non, ils sont Écossais et Anglais.

19 SHEILA MAZHARI : J'ai juste besoin de clarifications.

20 JACALYN SHARP : Oui. Donc, oui, je n'ai jamais eu beaucoup
21 d'informations et j'ai toujours eu l'impression -- j'étais
22 toujours curieuse au sujet de ma famille mais je ne savais
23 pas vraiment, j'avais perdu toute identité, je ne pouvais
24 pas le voir en moi, que j'étais autochtone et ce que ça
25 signifiait, je ne savais même pas ce que ça signifiait. Mais

1 je voulais retrouver ma famille, alors je pense que j'avais
2 environ 19 ans, et j'ai commencé à chercher dans l'annuaire
3 téléphonique pour ma famille, et j'ai tout de suite trouvé
4 la famille de mon père et trouvé un cousin ou quelque chose
5 dans l'annuaire, et dès le lendemain, ils m'ont envoyé -- et
6 j'avais déjà mon fils, à ce moment-là. J'ai eu quatre
7 enfants.

8 SHEILA MAZHARI : Quel âge aviez-vous quand vous avez eu votre
9 premier enfant?

10 JACALYN SHARP : J'avais 17 ans.

11 SHEILA MAZHARI : Et ensuite vous avez eu?

12 JACALYN SHARP : [Fille 1]. [Fils 1] est mon plus vieux, [Fils 1].

13 SHEILA MAZHARI : Et vous aviez 17 ans, c'est ça?

14 JACALYN SHARP : Oui.

15 SHEILA MAZHARI : Et puis [Fille 1] est ma deuxième, [Fille 1], et
16 elle -- j'avais 19 ans quand elle est née, et j'ai placé
17 [Fille 1] en adoption. Et puis j'ai eu [Fille 2], et [Fille
18 2] a 14 ans. Et puis j'ai mon plus jeune fils qui s'appelle
19 [Fils 2], et il a 9 ans.

20 SHEILA MAZHARI : Et ils sont avec vous également?

21 JACALYN SHARP : Non, non. La seule que j'ai élevée est [Fille 2].

22 SHEILA MAZHARI : Et quel âge aviez-vous quand vous avez eu [Fille
23 2]?

24 JACALYN SHARP : 29 ans.

25 SHEILA MAZHARI : Et ensuite [Fils 2]?

- 1 JACALYN SHARP : En 2008, donc il y a dix ans. 34 ans.
- 2 SHEILA MAZHARI : Et c'était votre décision de les placer en
3 adoption?
- 4 JACALYN SHARP : Euh, oui, tous. Ce n'était pas -- [Fille 1] était
5 la seule à avoir été adoptée, mon fils [Fils 1], je suis
6 partie quand il avait cinq ans, je l'ai laissé avec son
7 père. Et [Fils 2], je l'ai donné à son père quand il avait
8 deux mois, et il était violent, et il l'a toujours.
- 9 SHEILA MAZHARI : Il était violent envers vous ou envers [Fils 2]
10 également?
- 11 JACALYN SHARP : Non, envers moi et [Fille 2].
- 12 SHEILA MAZHARI : Et avez-vous déjà porté plainte contre lui?
- 13 JACALYN SHARP : Non, j'ai essayé d'impliquer la police et les
14 travailleurs sociaux, mais ils n'ont rien pu faire.
- 15 SHEILA MAZHARI : Pourquoi ont-ils dit qu'ils ne pouvaient rien
16 faire?
- 17 JACALYN SHARP : Parce que la police, parce qu'il est son père et
18 qu'il n'y avait aucun document juridique indiquant que
19 j'étais le seul tuteur et qu'il avait donc des droits envers
20 lui, de l'avoir.
- 21 SHEILA MAZHARI : Mais qu'en est-il de la violence envers [Fille 2]?
- 22 JACALYN SHARP : Il n'a jamais rien fait de criminel.
- 23 SHEILA MAZHARI : Voulez-vous m'en parler en détail?
- 24 JACALYN SHARP : Il ne m'a pas agressée.
- 25 SHEILA MAZHARI : Est-ce que c'était plus verbal et --

1 JACALYN SHARP : Oui, oui. Violence spirituelle, violence
2 émotionnelle, violence psychologique. Et il contrôlait ma
3 relation avec [Fille 2], il essayait de contrôler [Fille 2]
4 et mon rôle parental et -- et donc les travailleurs sociaux
5 se sont impliqués et ils ont dit -- en fait l'hôpital, je
6 vivais une dépression et j'ai appelé ma mère adoptive et
7 elle a dit, «va à l'hôpital tout de suite. » Je suis donc
8 allée à l'hôpital avec [Fille 2] et [Fils 2] et le père de
9 [Fils 2], et le personnel a reconnu qu'il y avait un risque
10 de violence familiale.
11 C'est alors que le ministère s'est impliqué, et ce qu'il a
12 dit, c'est que lorsque nous sommes ensemble, c'est une
13 situation instable et qu'ils ont parlé d'appréhender nos
14 enfants, mes enfants, et -- mais quand il a pris [Fils 2] et
15 que j'ai essayé de leur demander leur aide, ils ont dit que
16 c'est seulement quand nous sommes ensemble que cette
17 situation est dangereuse. Si nous sommes séparés, tout va
18 bien, donc ils ne peuvent rien faire.

19 SHEILA MAZHARI : Et en quelle année avez-vous eu votre dépression?
20 JACALYN SHARP : 2008.

21 SHEILA MAZHARI : Et à quel hôpital êtes-vous allée?
22 JACALYN SHARP : Burnaby General.

23 SHEILA MAZHARI : Et avez-vous reçu l'aide dont vous aviez besoin?
24 JACALYN SHARP : Non, non, pas du tout.

25 SHEILA MAZHARI : Qu'est-ce qu'ils -- avec quoi ne vous ont-ils pas

1 aidé?

2 JACALYN SHARP : Je suppose que l'hôpital m'a aidée, mais les
3 travailleurs sociaux et tout ça -- je ne sais pas. J'aurais
4 dû aller, j'aurais dû aller dans une maison de transition et
5 j'aurais encore mon fils. J'aurais été capable de --
6 j'aurais pu m'accrocher avec le soutien pour mes, pour mes
7 deux enfants à l'époque.

8 SHEILA MAZHARI : Vous avez dit maison de transition?

9 JACALYN SHARP : Ou quelque chose, un refuge, quelque chose, au lieu
10 d'être seule à la maison avec un nouveau-né et un père
11 violent, deux enfants. Je ne pouvais pas, je ne l'avais pas
12 en moi, alors je lui ai finalement dit de prendre -- je lui
13 ai laissé [Fils 2] et je lui ai dit, «pars, laisse -nous
14 tranquilles.» Ça me semblait la meilleure chose à faire
15 pour retrouver l'équilibre pour [Fille 2], je devais le
16 laisser partir. C'est lui que son père voulait, c'était son
17 fils. Il l'a donc amené à Prince George le lendemain.
18 Mais il me l'avait enlevé deux fois avant ça, il s'était
19 enfui avec lui, me l'avait déjà enlevé deux fois, une fois
20 dans la rue devant [Fille 2], et une deuxième fois il est
21 sorti de la maison dans la nuit, avec lui enveloppé dans une
22 couverture. Et encore une fois, la police n'a rien pu faire
23 parce que c'est son père et qu'il n'y a rien de légal --
24 rien qui dise que j'ai la garde exclusive. Il n'a rien fait
25 d'illégal en faisant ce qu'il a fait.

1 SHEILA MAZHARI : Je vais juste prendre une pause quelques instants
2 pour leur dire de parler moins fort.

3 [DISCUSSION INFORMELLE]

4 SHEILA MAZHARI : Désolée de vous avoir interrompue durant ce
5 moment. Vous parliez de vos enfants. Voulez-vous revenir là-
6 dessus et sur ce qui s'est passé avec leur père -- eh bien,
7 le père de votre plus jeune?

8 JACALYN SHARP : Oui, oui. Oui, donc en juillet 2008 [Fils 2] avait
9 deux mois et j'étais en train de l'allaiter, et la relation
10 avec son père, elle avait été insignifiante, je dirais. Ça
11 n'avait duré que -- c'était relativement court je dirais,
12 environ un an. C'était juste avant que je tombe enceinte, la
13 grossesse, puis les deux mois où j'ai eu mon fils. Et son
14 père n'a jamais vécu avec moi et il n'a pas fait partie de
15 ma vie pendant une grande partie de cette période, mais
16 quand il était là, c'était assez tendu.
17 Et je me souviens que le mot que j'avais soudainement
18 compris, c'était « oppression », à la fin après qu'il eut
19 mon fils, il l'avait pris, c'était le mot qui dominait dans
20 mon esprit, qui identifiait ce que je venais de vivre. Oui,
21 c'était oppressant.

22 Il est autochtone, son père, et il était hyper militant, et
23 il n'aimait pas beaucoup les blancs, et le fait que j'ai été
24 adoptée et que j'avais des amis blancs, ça a été un
25 déclencheur pour lui. Oui, et il me disait que j'étais folle

1 et que j'étais possédée, que j'avais de la magie noire, des
2 esprits, toutes ces conneries. Il maltraitait notre chat,
3 notre animal. Il m'avait isolée.

4 Et puis mon fils est né et je n'ai jamais eu l'intention de
5 le tenir loin de son fils, alors je lui ai fait une place.
6 Et je suppose que nous avons essayé d'être une famille
7 pendant ces deux mois que [Fils 2] était -- après qu'il soit
8 né. Et pendant ces deux mois, j'ai été souvent dépressive,
9 puis il a simplement déprécié mon rôle parental, ma relation
10 avec [Fille 2], ma capacité à prendre soin de nos deux -- de
11 mes enfants.

12 Et nous étions dans la rue une fois, nous étions allés chez
13 lui, dans son appartement du centre-ville de Vancouver, nous
14 avions [Fille 2] et [Fils 2] et je pense qu'il avait promis
15 à [Fille 2] d'aller chercher une glace ou quelque chose,
16 d'aller chez McDonald ou quelque chose comme ça.

17 Nous avons donc quitté la maison, puis quelque chose l'a mis
18 en colère. Il a changé d'idée, a dit non, et [Fille 2] avait
19 quatre ans à l'époque. Alors nous étions dehors en train de
20 marcher et nous nous disputions et puis je tenais -- j'avais
21 le bébé, je tenais le bébé et le sac à couches, ou il tenait
22 le sac à couches, je ne sais pas, et il a pris -- il m'a
23 enlevé [Fils 2] des bras et j'essayais de le garder.

24 Et je ne voulais pas blesser [Fils 2], alors je me souviens
25 m'être accrochée au sac à couches parce que c'était la seule

1 chose à laquelle je pouvais m'accrocher fermement. Et encore
2 une fois il a juste -- j'ai fini par lâcher [Fils 2] et je
3 suis restée là, choquée. Et [Fille 2] était dans la
4 poussette et elle a tout regardé, et j'ai regardé [Fille 2]
5 et j'étais sous le choc que ça s'était passé. Et [Fille 2],
6 je me souviens qu'elle, elle avait quatre ans, elle me
7 regardait et disait : « On ne peut pas le laisser le
8 prendre. » Et j'étais comme, « Je sais, merde. »
9 Et puis il y avait un homme assis, il avait tout vu, et il
10 était au téléphone. Après que [Fille 2] m'ait dit ça, j'ai
11 cherché de l'aide, et cet homme était là et il avait déjà
12 appelé la police. La police est donc venue, et j'ai le
13 rapport de police, et ce que cet agent de police m'a dit,
14 c'est qu'il n'y a rien d'illégal qu'un père aille se
15 promener avec son fils. Et c'était -- qu'est-ce que je
16 pouvais faire? Comment ça pouvait arriver? Ce n'est pas
17 correct, mais c'est légal.

18 SHEILA MAZHARI : Quand est-ce que cet incident est arrivé?

19 JACALYN SHARP : Euh, je pense que c'était pendant le Festival des
20 lumières, je pense que c'est là que nous allions parce que
21 c'était le soir.

22 SHEILA MAZHARI : Donc quel mois approximativement?

23 JACALYN SHARP : Juillet.

24 SHEILA MAZHARI : Et vous souvenez-vous -- donc il avait deux mois,
25 quelle année c'était?

- 1 JACALYN SHARP : 2008. Les deux fois où il me l'a pris, c'est donc
2 arrivé en l'espace de -- et quand il est finalement parti
3 avec lui, tout ça s'est passé en un court laps de temps,
4 comme en quelques semaines.
- 5 SHEILA MAZHARI : Et avez-vous ce rapport de police?
- 6 JACALYN SHARP : Je crois bien, oui.
- 7 SHEILA MAZHARI : Et donc aucune accusation, rien?
- 8 JACALYN SHARP : Rien. Rien. J'ai dû rentrer chez moi toute -- je
9 crois -- comment ça s'est -- je ne me souviens plus de ce
10 qui s'est passé ensuite. Euh, la police est venue. Oh, il
11 est revenu, OK, c'est ce qui s'est passé. La police est
12 venue, puis son père est revenu avec lui pendant que la
13 police était là, et il m'a rendu [Fils 2], et la police m'a
14 dit : «OK, vous rentrez chez vous, vous prenez vos enfants
15 et vous rentrez chez vous», et lui ont dit d'aller
16 ailleurs, alors c'est ce qui s'est passé. Alors [Fille 2] et
17 moi et [Fils 2] sommes rentrés chez moi et il est venu cette
18 nuit-là, il avait les clés, il est entré, et c'est la
19 deuxième fois qu'il est parti avec lui, cette nuit-là.
20 Il est entré dans notre maison, [Fille 2] dormait, et il l'a
21 emmené.
- 22 SHEILA MAZHARI : La police lui avait dit de ne pas revenir ou ils
23 ont juste --
- 24 JACALYN SHARP : Je ne sais pas, je ne crois pas.
- 25 SHEILA MAZHARI : Vous êtes-vous sentie en danger quand il est

1 revenu?

2 JACALYN SHARP : Oui, oui.

3 SHEILA MAZHARI : Parce qu'il allait emmener [Fils 2]?

4 JACALYN SHARP : Oui.

5 SHEILA MAZHARI : Et qu'est-ce qui est arrivé ensuite?

6 JACALYN SHARP : Et puis il - il est monté à l'étage et [Fille 2]

7 était endormie, et je pense que j'étais dans la chambre de

8 [Fille 2] et que je tenais [Fils 2], ou [Fils 2] était sur

9 le lit peut-être. Et il l'a pris dans ses bras. Et je ne

10 sais pas de quoi nous avons parlé ou de ce qui a été dit, je

11 ne m'en souviens pas, puis il est parti, il s'est encore

12 enfui, et je me suis juste assise et je l'ai laissé faire.

13 Et puis, euh, j'ai appelé la police, la police est arrivée

14 et c'était -- c'était une policière, et j'avais son adresse,

15 mais nous ne savions pas où il était, et c'est sur quoi elle

16 se concentrait, parce qu'elle se demandait s'il s'agissait

17 d'une AMBER, s'il fallait lancer une alerte AMBER, mais ils

18 ne l'ont pas fait.

19 SHEILA MAZHARI : Pourquoi pas, parce que --

20 JACALYN SHARP : La même chose, c'était légal.

21 SHEILA MAZHARI : Parce que c'est son père, c'est ça?

22 JACALYN SHARP : Oui. Et je ne pensais pas que [Fils 2] était en

23 danger.

24 Ils ont donc -- son père avait laissé son carnet d'adresses

25 et nous avons donc commencé à le parcourir, et je me

1 souviens comme, j'étais complètement dans le brouillard et
2 comme, je regardais dans son carnet d'adresses et rien --
3 rien ne s'enregistrait. La policière me l'a donc pris et l'a
4 regardé, parce qu'il y avait quelques noms de personnes où
5 je pensais qu'il aurait pu être, où il aurait pu aller, et
6 elle a donc pu le localiser en utilisant ce carnet
7 d'adresses, il était chez cette personne.

8 Je pense donc qu'un autre policier s'est rendu à cette
9 adresse et lui a parlé, a vérifié que [Fils 2] allait bien,
10 puis ils ont avisé l'officier qui était avec moi qu'il était
11 bien en sécurité. Et pour terminer, il reviendrait le
12 lendemain matin avec [Fils 2] et donc -- oui, j'ai attendu,
13 j'ai attendu jusqu'au matin.

14 SHEILA MAZHARI : Chaque nuit?

15 JACALYN SHARP : Non, juste celle-là, oui. Alors j'ai attendu
16 jusqu'au matin qu'il revienne, et il est revenu vers 8 h ou
17 quelque chose comme ça. Et il a commencé à me dire à quel
18 point j'étais malade et que ses amis étaient vraiment
19 inquiets des soins que je donnais à mon fils, vous savez,
20 que j'étais le -- que j'étais le problème ici.

21 Et puis je pense que [Fille 2] allait au camp de jour alors
22 elle s'est levée, elle n'avait aucune idée de ce qui s'était
23 passé pendant la nuit, elle s'est levée, je l'ai emmenée au
24 camp et -- et puis je pense que nous avons passé environ
25 deux jours ensemble et -- et puis nous étions allés voir

1 certains de ses amis sur Squamish ou Tsleil-Waututh, il
2 connaissait certaines personnes qui faisaient des cérémonies
3 là-bas. Nous sommes donc allés là-bas, et il y avait une
4 aînée qui nous a fait une cérémonie, une cérémonie de
5 purification avec nous tous, et elle a prié et [Fille 2] a
6 prié et elle nous a purifiés avec son éventail en plumes
7 d'aigle, et puis nous sommes partis.

8 Oh, mais son père, je sais que quand nous sommes arrivés et
9 qu'il m'a présentée, comment il m'a présentée à eux, c'était
10 comme ça -- qui j'étais, et il a dit «**Elle est malade** »,
11 c'est ce qu'il leur a dit. Quoi qu'il en soit, nous avons
12 fait la cérémonie, puis nous sommes partis et nous étions
13 dans un taxi sur le chemin du retour, c'était sur la rive
14 nord et je vivais à North Burnaby, alors nous étions dans un
15 taxi sur la route sur la rive nord, je ne me souviens pas du
16 nom de cette route principale près de l'eau, et il s'est
17 disputé avec le chauffeur du taxi, et le chauffeur nous a
18 mis dehors du taxi. Nous avons donc dû sortir du taxi et
19 c'était un tronçon de route très sombre. Et heureusement, un
20 autre taxi est passé tout juste après et nous a ramenés à la
21 maison. Et puis je crois que c'est ce soir-là que j'ai cédé
22 et que j'ai dit : «**Emmene -le.**» Et il l'a fait, il a
23 emballé toutes ses petites affaires et il l'a pris et est
24 parti avec lui, et je lui ai dit qu'il était un tas de
25 merde. Il était parti. Et le lendemain, [Fille 2] s'est

1 levée et son frère était parti. Et -- oui. Donc -- et je
2 pense que j'ai essayé de trouver de l'aide, je pense -- je
3 ne sais pas si j'ai parlé à la police ou -- j'avais une
4 intervenante à l'époque, une art-thérapeute que je voyais --
5 elle était comme une intervenante pour les survivantes de
6 violence et je la voyais depuis quelques années. Elle était
7 donc une personne qui me soutenait, puis j'ai contacté
8 l'assistante sociale qui s'était impliquée avec nous après
9 mon passage au Burnaby General, et elle a dit la même
10 chose : « Pour l'instant, il n'y a aucune raison pour nous
11 d'intervenir. » Et d'une façon ou d'une autre, j'ai
12 découvert qu'il était allé à Prince George comme, le matin -
13 - le lendemain matin, ce matin-là, tôt le matin il est parti
14 avec mon fils à Prince George, et il y est toujours. J'ai
15 commencé à voir une psychiatre de la reproduction à
16 l'hôpital général de Burnaby, et je l'ai vue pendant un an.

17 SHEILA MAZHARI : Et qu'est-ce que ça signifie d'être comme une
18 psychiatre de la reproduction, elle aide avec --

19 JACALYN SHARP : Je pense les femmes qui ont souffert de dépression
20 post-partum étaient -- je l'avais vécu, et je suppose que
21 c'est comme ça que j'ai pu avoir le droit de la voir.

22 SHEILA MAZHARI : Et c'est de ça qu'il parlait quand il disait que
23 vous étiez malade?

24 JACALYN SHARP : Non, il essayait, euh, presque de m'endoctriner
25 avec tout ce qu'il croit au sujet des Autochtones, de notre

1 spiritualité et de l'église, parce que ma famille était - ma
2 famille adoptive est catholique, et c'est vraiment tordu
3 tout ce à quoi il croit et comment il me voyait par mon
4 association, par mon adoption et par mes influences, etc.,
5 alors il disait que j'étais mentalement -- vous savez, que
6 j'avais été conditionnée. Et puis spirituellement, je
7 suppose qu'il essayait de me dire que j'avais fait -- qu'il
8 y avait des choses dont je devrais avoir honte, c'était en
9 fait ce que -- oui, il y avait beaucoup de cette honte. Oui.
10 Euh, et donc je suis allée voir mon intervenante, elle m'a
11 demandé d'appeler la ligne juridique ou je ne sais pas, la
12 ligne d'aide juridique j'imagine.

13 SHEILA MAZHARI : C'était votre psychiatre ou une autre
14 intervenante?

15 JACALYN SHARP : L'intervenante, l'art-thérapeute. Et c'est le
16 premier pas que j'ai réussi à faire pour essayer d'avoir
17 accès à mon fils. Et la psychiatre, je l'ai vue pendant un
18 an et je ne l'aimais pas beaucoup, mais je suis allée la
19 voir parce que je voulais qu'on sache officiellement que je
20 n'étais pas folle, et si ça se rendait devant les tribunaux,
21 j'aurais l'opinion médicale de cette personne, l'opinion de
22 quelqu'un qui comptait devant les tribunaux.

23 SHEILA MAZHARI : Donc, pendant tout ce temps, vous êtes vous --
24 vous êtes vous toujours vue refuser l'accès à [Fils 2]?

25 JACALYN SHARP : Je n'avais pas essayé de l'obtenir, oui. J'étais en

1 quelque sorte -- la première fois que j'ai revu mon fils, il
2 avait -- avant qu'il ait deux ans, peut-être dix-huit mois,
3 je ne me souviens pas exactement.

4 SHEILA MAZHARI : Donc c'était en --

5 JACALYN SHARP : 2010 j'imagine. Oui. Vers la fin de l'année 2009,
6 parce que c'était l'hiver la première fois que je l'ai vu,
7 que j'ai pu le voir. Et donc j'ai eu l'aide juridique, mais
8 c'était très déroutant, je ne comprenais pas -- je pense,
9 oui, je ne comprenais tout simplement pas l'aide juridique
10 et les avocats, et parce que [Fils 2] était à Prince George,
11 tout devait passer par là, tous les documents, tout le
12 classement, tous les trucs légaux devaient être fait là-bas,
13 le tribunal devait se passer là-bas, alors -- oui, j'ai
14 juste - je me souviens avoir été vraiment confuse à propos
15 de tout ce processus, de comprendre ce que les avocats, ce
16 qu'ils pouvaient faire, ce que j'essayais moi-même de faire,
17 comment le faire à partir d'ici. Et -- mais finalement je
18 suis allée là-bas et nous sommes allés en cour, et donc
19 d'une façon ou d'une autre, je n'avais pas d'avocat au
20 final.

21 SHEILA MAZHARI : Vous n'aviez pas d'avocat?

22 JACALYN SHARP : Je n'avais pas d'avocat parce que je pensais que
23 mes amis essayaient de m'aider et de me trouver un avocat
24 qu'ils m'avaient recommandé, et quelque part, j'ai confondu
25 avec l'avocate qui m'avait été assignée et l'avocat qu'ils

1 me recommandaient, et je pensais qu'il s'occupait de ma
2 cause, alors j'ai dit à cette avocate que j'avais obtenue
3 par l'aide juridique que je n'avais plus besoin d'elle. Et
4 puis cet avocat n'a pas pu me prendre, alors je n'avais pas
5 d'avocat et je ne pouvais pas retourner à l'aide juridique,
6 alors je n'avais pas d'avocat la première fois que je suis
7 allée en cour.

8 Mais entre-temps, mon avocate, quand j'en avais une, avait
9 réussi à déposer quelques documents, alors il y avait ça. Je
10 suis donc allée en cour et le juge a ordonné une visite cet
11 après-midi-là et j'ai donc pu voir mon fils, et je suis
12 restée dans des maisons de transition, quand j'allais à
13 Prince George, c'est là que je restais.

14 SHEILA MAZHARI : Avec votre fille?

15 JACALYN SHARP : La première fois, j'y suis allée toute seule. J'y
16 suis allée quelques fois, et j'ai amené ma fille une fois.
17 Et oui, je crois que j'ai vu mon fils trois fois, trois ou
18 quatre fois. Et ils ont été ordonnés par le tribunal, et
19 nous avons eu une famille -- je ne sais pas comment ça
20 s'appelle, une famille -- où vous vous rencontrez, c'est
21 hors tribunal et vous rencontrez un juge.

22 SHEILA MAZHARI : Je ne sais pas.

23 JACALYN SHARP : Non, c'est comme une consultation.

24 SHEILA MAZHARI : Médiation?

25 JACALYN SHARP : Pas tout à fait la médiation, mais rien de légal

1 n'est déterminé, c'est juste une discussion en réalité.

2 Alors ma fille est venue pour celle-là. Et oui, le juge a
3 été très bon avec moi, je pense qu'il a été très
4 compréhensif envers moi, je l'ai senti de sa part.

5 SHEILA MAZHARI : Et c'était un juge à?

6 JACALYN SHARP : Prince George, oui. Gray, juge Gray.

7 SHEILA MAZHARI : G-R?

8 JACALYN SHARP : A-Y. Et il m'a donné beaucoup de place pour parler,
9 parce que je ne savais pas ce que je faisais, je ne savais
10 pas ce qui était légal, je ne savais pas quelle information
11 était pertinente, alors je parlais et il m'a écoutée.
12 Et ce que j'ai appris, c'est que l'essentiel, c'était
13 d'avoir accès à mon fils, c'était -- l'avocate, c'est tout
14 ce sur quoi se concentrait l'avocate, il n'y avait rien
15 comme de raconter des histoires, c'était très noir et blanc
16 quant à son objectif, son rôle dans tout ça était simplement
17 d'avoir un contact avec mon fils. Et la violence,
18 l'histoire, ce qui a mené à ça, comme si rien de tout ça
19 n'avait -- à ce moment-là, de toute façon, ça n'avait aucune
20 pertinence, je suppose, l'objectif était juste que j'aie des
21 visites.

22 Et c'est ce qui s'est produit quelques fois. Et puis le
23 juge, la dernière chose que le juge avait ordonné, c'était
24 des visites par téléphone, il essayait -- parce que nous
25 vivions dans différentes villes -- d'établir un modèle de

1 visites régulières, des contacts réguliers, mais [Fils 2]
2 n'avait même pas deux ans, alors c'était vraiment difficile.
3 Et donc le juge a dit au téléphone, arrangez tout ça par
4 téléphone, et c'est ce que nous avons commencé à faire. Et
5 c'était vraiment étrange parce que [Fils 2] ne voulait pas
6 être au téléphone, et je sais que quelques fois j'ai appelé,
7 plusieurs fois j'ai appelé et son père disait qu'il dormait,
8 et donc j'ai fini par arrêter, ç'a été terminé quand j'ai
9 cessé d'essayer d'avoir accès à lui.

10 SHEILA MAZHARI : Donc ça n'a jamais fait partie de l'entente qu'ils
11 vous amènent [Fils 2] ici?

12 JACALYN SHARP : Non. Et c'est à ce moment-là que l'accès au
13 téléphone a pris fin, et je ne suis pas allée au tribunal,
14 je n'ai pas -- je l'ai juste laissé. Et puis quand je suis
15 allée chez lui ce jour-là -- donc une des visites était
16 supervisée parce que son père avait dit que je risquais de
17 m'enfuir avec lui et donc -- ce qui ne me causait pas de
18 problème, je voulais aussi qu'elles soient supervisées pour
19 qu'elles soient sur papier.

20 Mais les visites étaient supervisées, et donc une des
21 agences qui avaient fait la visite supervisée, Kikino, ils
22 m'ont appelé de nulle part six ans plus tard, et j'ai reçu
23 cet appel à la maison et elle m'a dit qu'elle était de
24 Kikino et je savais que c'était à propos de mon fils, c'est
25 la seule raison pour laquelle ils me contacteraient, et

1 j'avais tenu à jour mes coordonnées pour qu'ils puissent me
2 contacter. Et ils l'ont fait, et ils ont dit : «Connaissez -
3 vous cette lettre que le père de votre fils a écrite?» Et
4 j'ai dit non, alors elle a dit : «Laissez -moi vous la
5 lire.»
6 Et c'était comme cette histoire de deux pages que son père
7 avait tapée et qui circulait dans la communauté. Et c'était
8 une campagne, une campagne à vélo à la recherche de
9 [Fille 2], et il avait -- alors ce qu'il y avait dans cette
10 histoire écrite qu'il avait fait circuler, c'est l'histoire
11 de comment [Fils 2] était venu le voir et avait parlé de sa
12 sœur, et son père a dit, «Eh bien, fils, comment allons -
13 nous retrouver ta sœur?»
14 Et puis [Fils 2] a dit : «On va faire du vélo, papa. »
15 Puis son père a dit : «OK, fils, allons trouve r ta sœur.»
16 Et puis il a commencé cette foutue de campagne publique, et
17 il y a des photos de mon fils tenant des affiches colorées à
18 la recherche de [Fille 2].
19 Et alors il est sorti publiquement, il essayait de collecter
20 des fonds, il avait contacté les médias, il était sur
21 Facebook, il attirait l'attention, et donc Kikino m'a
22 contacté et m'a dit : «C'est ce qui se passe présentement
23 et il compte partir un jour de recherche et voyager à vélo
24 avec» -- quel âge avait [Fils 2], il a neuf ans, six, sept
25 ans. Et je veux dire, de façon réaliste, ça n'arriverait

1 jamais, mais le fait que c'est ce qu'il -- qu'il ait été
2 jusqu'à suggérer ça ou même penser que c'est possible de le
3 faire. J'ai donc contacté -- oh, il avait déjà essayé de me
4 contacter une fois auparavant à la recherche de trucs à
5 [Fille 2] une autre fois, la toute première fois qu'il a
6 essayé de reprendre contact avec nous était quelques mois
7 avant ça, la campagne de recherche de [Fille 2].
8 Mon fils recevait -- il faisait une évaluation à l'hôpital
9 pour enfants, dans l'aile psychiatrique, une évaluation
10 psychiatrique en milieu hospitalier, et donc son père avait
11 appelé mon frère et mon frère -- mon frère adoptif est
12 médecin, médecin de famille, et il a contacté mon frère à sa
13 clinique pour lui dire qu'ils étaient en ville, le numéro de
14 téléphone où ils étaient et la raison de leur présence,
15 alors je me suis énervée et j'ai dit à mon frère : « Ne lui
16 dis rien, ne dis rien et ne lui donne aucun renseignement. »
17 Et j'ai dit : « Je ne le contacterai pas. » Et puis mon
18 frère m'a dit : « C'est bon, à toi de voir. » J'ai donc
19 communiqué avec l'hôpital, j'ai communiqué avec le
20 travailleur social et je leur ai fait part de mes
21 antécédents avec cette personne, de la façon dont il a eu
22 mon fils, un peu de l'histoire, en espérant que ça donnerait
23 -- ils ont besoin de cette partie de l'histoire pour évaluer
24 mon fils, et je ne connais pas les résultats de cette
25 évaluation, je ne sais pas quel est le traitement, je ne

1 sais pas s'il prend des médicaments, je ne sais pas s'il est
2 sous traitement, je ne sais pas s'il a du soutien et
3 j'ignore ce qui se passe avec eux. Mais son comportement
4 était suffisamment grave pour qu'il fasse, vous savez, ces
5 évaluations en Colombie-Britannique. Pour enfants.
6 Et donc ça a foiré en quelque sorte à ce moment-là, et
7 quelques mois plus tard, Kikino m'a appelé et m'a appris
8 pour la campagne de recherche de [Fille 2]. Je crois que
9 j'ai encore une fois contacté l'hôpital et je leur ai dit,
10 c'est ce qu'il fait maintenant avec mon fils, ce qu'il
11 propose, il faut que vous le sachiez, vous savez.
12 Et j'ai appelé la police et -- parce que le jour, c'était
13 comme la veille du jour où il devait partir, et j'ai
14 contacté la police et j'étais comme, mon -- j'ai aussi été à
15 l'aide juridique, je n'étais pas admissible à l'aide
16 juridique dans cette situation, parce que je voulais une
17 ordonnance de non-communication parce que je ne voulais pas
18 qu'il contacte [Fille 2]. Ma préoccupation, c'était
19 [Fille 2]. Il n'était pas concentré sur moi, il utilisait
20 [Fille 2] comme excuse pour être fou.

21 SHEILA MAZHARI : Pourquoi ne pouviez-vous pas obtenir l'aide
22 juridique pour ça?

23 JACALYN SHARP : Parce qu'il y a une ordonnance provisoire qui dit
24 que j'ai le droit de visite à mon fils, et, je suppose -- je
25 ne sais pas, c'est tout ce dont je me souviens, c'est que

1 légalement les choses sont déjà en place et ce n'était pas
2 admissible. Je n'avais pas -- je ne pouvais pas obtenir
3 d'ordonnance de non-communication, alors j'ai appelé la
4 police. Le gars, le policier a été très utile, c'était un
5 agent de la GRC, il est entré. J'ai expliqué la situation,
6 il a dit la même chose avec comme -- un peu comme l'officier
7 qui, quand il me l'a pris dans la rue, presque exactement
8 les mêmes mots, légalement un père peut aller faire une
9 promenade à vélo avec son fils. Et il était -- il a dit,
10 c'est là qu'il a été utile, il a dit, «**Mais voici où ça**
11 devient illégal. À la seconde où il va sur cette autoroute
12 et met cet enfant en danger, c'est fini.»
13 Alors j'ai dit, «**D'accord, je comprends maintenant à quel**
14 moment ça -- ça s'aggrave,» **n'est -ce pas?** Jusqu'ici,
15 c'était juste comme une sorte de fiction bizarre, mais dès
16 qu'il arrive sur cette autoroute, le ministère -- et j'ai
17 parlé au ministère qui s'occupait de lui aussi, les
18 travailleurs sociaux, et ils m'ont dit : «**Nous sommes bien**
19 conscients de la situation et nous avons des gens qui
20 surveillent pour voir ce qui se passe, ce qu'il va faire, et
21 nous allons intervenir.»
22 Et donc Kikino -- la personne de Kikino, m'avait donc mis
23 sur cette page Facebook, cette page Facebook de Prince
24 George où -- une page publique où il faisait la promotion et
25 parlait de tout ça, et je me suis mise sous un autre nom,

1 j'ai ouvert un compte sous un autre nom, et je lisais tout
2 ce qu'il disait, écrivait. Et c'est là que j'ai découvert le
3 lendemain -- c'était le lendemain matin qu'il devait partir
4 et j'avais des médias aussi, je me souviens que j'ai appelé
5 le gars des médias, un gars des médias, une station de radio
6 ou quelque chose, et j'étais comme, «Est -ce que vous savez
7 qui est ce gars? Est-ce que vous savez ce qu'il a fait?» Et
8 le gars était comme : «Bon sang, ouais, non, je ne savais
9 pas. Il n'y a aucune chance pour qu'on couvre ça.»

10 SHEILA MAZHARI : C'était à Vancouver ou à Prince George?

11 JACALYN SHARP : Prince George. Alors j'ai dit : «Parfait. Oui, ne
12 lui laissez pas une seconde d'antenne.» J'étais donc sur
13 cette page Facebook, un genre de page Facebook publique de
14 Prince George où il donnait ses mises à jour, alors c'était
15 la suivante -- oh, ce soir-là, une de ses mises à jour était
16 comme, on est prêts, blablabla, et j'étais comme -- et j'ai
17 paniqué, j'étais comme, «Fuck ,il va le faire , fuck, il va
18 le faire .» Et j'ai paniqué et j'étais juste bouleversée,
19 et j'ai appelé Veronica et -- une autre de mes amis m'a
20 déposée, m'a amenée chez Veronica et j'étais comme affolée
21 qu'on ne puisse pas l'arrêter. C'était la chose la plus
22 incroyable, c'était comme si je n'arrivais pas à croire
23 qu'il puisse faire ça et ne pas être arrêté, comment peut-il
24 -- comment est-ce possible, mais -- alors, oui, je suis
25 restée avec Veronica ce soir-là puis je suis rentrée chez

1 moi, et puis c'était le matin quand il a publié quelque
2 chose, et je suppose que quelqu'un était venu le voir et lui
3 avait dit de ne pas le faire, une personne qu'il respecte et
4 donc il ne le ferait pas, et c'était comme un énorme
5 soulagement. Et ç'a été terminé, et c'est la dernière fois
6 que j'ai entendu parler d'eux et c'était il y a quelques
7 années. [*Une phrase caviardée en vertu de la règle 55*].
8 Alors oui, il y a trois ou quatre ans, c'est arrivé.

9 SHEILA MAZHARI : Et en quelle année [Fils 2] a-t-il été évalué sur
10 le plan psychiatrique?

11 JACALYN SHARP : Probablement -- 2018 -- 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14,
12 15.

13 Oui.

14 SHEILA MAZHARI : 2015?

15 JACALYN SHARP : Oui.

16 SHEILA MAZHARI : Est-ce que vous savez quel mois environ?

17 JACALYN SHARP : Euh, c'était l'été, oui.

18 SHEILA MAZHARI : Et comment épelez-vous Kikino?

19 JACALYN SHARP : K-I-K-I-N-O.

20 SHEILA MAZHARI : C'est donc une organisation?

21 JACALYN SHARP : C'est un fournisseur de services à la famille et
22 aux enfants métis.

23 SHEILA MAZHARI : Ici à Vancouver?

24 JACALYN SHARP : À Prince George.

25 SHEILA MAZHARI : Oh, d'accord.

1 JACALYN SHARP : Oui.

2 SHEILA MAZHARI : D'accord.

3 JACALYN SHARP : Oui, je ne sais pas par où continuer à partir de
4 là.

5 SHEILA MAZHARI : Donc vous n'avez pas revu [Fils 2] depuis?

6 JACALYN SHARP : Depuis qu'il avait deux ans, oui, mai. Juste après
7 qu'il ait eu deux ans.

8 SHEILA MAZHARI : Donc vous ne l'avez même pas vu quand il avait
9 neuf ans et qu'il est venu, il a fait ça?

10 JACALYN SHARP : Non.

11 SHEILA MAZHARI : Et son évaluation était à l'hôpital pour enfants.
12 De la C.-B. --

13 JACALYN SHARP : Psychiatrique en milieu hospitalier.

14 SHEILA MAZHARI : À Prince George?

15 JACALYN SHARP : À Vancouver.

16 SHEILA MAZHARI : OK, c'est ce que je pensais. Savez-vous quelque
17 chose à propos de vos autres enfants qui sont --

18 JACALYN SHARP : Mon fils, mon fils aîné [Fils 1] a 25 ans et ma
19 fille [fille 1] a 23 ans, je crois. Euh, peu importe, mon
20 fils [Fils 1], je l'ai laissé avec son père quand il avait
21 cinq ans, et je buvais à ce moment-là et je devenais comme,
22 une adulte, et j'avais un fils de cinq ans et la
23 socialisation m'a amenée à perdre le contrôle de ma vie, et
24 je me sentais vraiment coupable d'être un parent de cette
25 façon-là. Donc, la culpabilité m'a amenée à cette décision,

1 j'ai choisi de le laisser avec son père, et donc son père
2 l'a élevé à partir de cinq ans, et ensuite je n'ai pas vu
3 [Fils 1] jusqu'à l'âge de 18 ans. Et maintenant, il a - oui,
4 25 ans, alors nous avons une relation depuis sept ou huit
5 ans. Il va bien, il va bien, il est marié.
6 Et ma fille [Fille 1] a été placée en adoption lorsqu'elle
7 était bébé et elle a été adoptée à Yellow Knife par une
8 famille de là-bas. Elle est donc -- elle va très bien. Elle
9 et moi avons une très bonne relation. Oui. Alors je lui
10 parle, nous avons des contacts assez réguliers, [Fille 1] et
11 moi, et elle et [Fille 2] sont vraiment proches, oui. Alors,
12 je suis vraiment bénie de ce côté d'avoir des relations avec
13 mes enfants plus âgés, vraiment, vraiment bénie.

14 SHEILA MAZHARI : Et donc, faites-vous quelque chose légalement en
15 ce moment pour obtenir plus d'accès à [Fils 2] ou c'est la
16 même histoire?

17 JACALYN SHARP : Oui. Oui, je me sens juste vaincue et, comme son
18 père semble -- comme si je l'avais inventé -- l'expérience
19 que j'ai eue a été si dévastatrice que lorsque je songe à
20 essayer de m'y attaquer à nouveau, je me souviens de toute
21 la défaite que j'ai ressentie la première fois. Je me
22 sentais si seule et comme, confuse, et je n'ai pas --
23 c'était tellement lent aussi, le système juridique, comme,
24 mon -- je ne l'avais jamais connu avant. Et donc, oui, et
25 les avocats, et c'est juste tellement -- je ne sais pas,

1 c'est un domaine que je ne comprends pas, et donc essayer de
2 faire ça et ensuite faire face à cette personne qui, dans
3 mon esprit, est tellement méchant, affreux, oui.

4 SHEILA MAZHARI : Et ils n'ont jamais pris en considération le fait
5 qu'il avait besoin d'une évaluation psychiatrique dans sa
6 vie à un si jeune âge, comme une évidence que quelque chose
7 à la maison ou --

8 JACALYN SHARP : Tellement vrai, oui, vraiment. Je ne sais pas -- la
9 travailleuse sociale, leur travailleuse sociale, en gros --
10 elle a consulté le médecin qui évaluait mon fils et m'a
11 rappelée après, et a écouté l'histoire et l'a ensuite
12 transmise au médecin. Le médecin a essentiellement dit qu'à
13 ce moment-là, elle ne recommandait pas l'accès parce que ça
14 ajouterait aux problèmes comportementaux et émotionnels de
15 [Fils 2], qu'ils voulaient simplement -- au moins quand ils
16 étaient ici pour faire l'évaluation, le médecin a recommandé
17 de ne pas essayer d'ajouter quelque chose comme ça pendant
18 l'évaluation de l'enfant. Et donc --

19 SHEILA MAZHARI : Mais ils n'ont même pas évalué le père?

20 JACALYN SHARP : Je ne sais pas, euh, je ne sais pas. Je ne sais pas
21 ce qui s'est passé, je ne sais pas. Oui, je veux dire, j'ai
22 été voir son Facebook quelques fois, je sais qu'il est
23 toujours avec lui. Je ne sais pas quelle est l'implication
24 du ministère ou des médecins, je ne connais pas son état de
25 santé ni ce qui se passe sur le plan médical. Je pourrais

1 probablement le découvrir, je pense que ce sont là mes
2 droits, d'avoir accès à cette information. Et c'est pour ça
3 que je me sentais assez confiante en parlant avec l'hôpital.
4 J'ai une certaine conscience de mes droits, c'est juste agir
5 et les faire valoir, c'est parfois difficile. Oui.

6 SHEILA MAZHARI : Et qu'en est-il du soutien mental maintenant,
7 avez-vous des soutiens auxquels vous pouvez avoir accès et
8 sur lesquels vous pouvez compter?

9 JACALYN SHARP : J'en ai. Je suis plutôt débrouillarde, oui. Je veux
10 dire, si je le veux, je sens que j'en ai besoin, oui, je
11 sais où aller, je sais à qui parler et comment l'obtenir et
12 -- oui.

13 SHEILA MAZHARI : Et avez-vous déjà parlé à quelqu'un des
14 circonstances entourant la mort de votre mère, parce que
15 vous ne pouviez pas obtenir de l'aide à ce moment-là?

16 JACALYN SHARP : Non, non. Euh, oui, non. J'ai juste demandé à la
17 famille.

18 Encore une fois, parce que j'étais à Regina, dans ma tête je pense
19 que c'est en Saskatchewan que toute cette information se
20 trouve, et j'ai donc l'impression que je dois être là
21 physiquement pour y avoir accès. Comment vous faites, que je
22 ne sais pas.

23 SHEILA MAZHARI : Mais même sans compter l'information qui
24 l'entoure, la peine de la perdre, parce que vous avez dit
25 que vous aviez 14 ans, n'est-ce pas?

- 1 JACALYN SHARP : Oui, 13, 14 ans.
- 2 SHEILA MAZHARI : Vous n'aviez aucun soutien pour vous aider à
3 passer à travers ça. Avez-vous trouvé tout ça plus tard dans
4 votre vie?
- 5 JACALYN SHARP : Euh, et bien, oui, oui. Oui, j'ai trouvé.
- 6 SHEILA MAZHARI : Donc vous en avez parlé avec différents
7 intervenants?
- 8 JACALYN SHARP : Une aînée, oui. Oui. J'en ai parlé avec une aînée.
- 9 SHEILA MAZHARI : Est-ce que ça vous a aidé?
- 10 JACALYN SHARP : Oui, oui. Oui. Vraiment. Et maintenant, j'ai comme
11 -- oui, j'ai une relation avec ma mère, et mon père. Vous
12 savez, mon père vient de mourir aussi. Mais j'ai une
13 relation avec mes parents. Comme quand ils étaient en vie
14 ou, vous savez, je n'aurais pas pu, mais maintenant d'une
15 certaine façon, j'ai cette relation avec eux, et je les
16 sens, je leur parle. Je leur parle de leurs enfants et de
17 leurs petits-enfants et -- oui, et je leur demande des
18 conseils et de l'aide et -- vous savez.
- 19 SHEILA MAZHARI : Et donc, quand avez-vous repris contact avec votre
20 père biologique?
- 21 JACALYN SHARP : Euh, eh bien, quand j'avais 19 ans et que je l'ai
22 trouvé dans l'annuaire téléphonique, sa famille dans
23 l'annuaire, ils sont venus me chercher le lendemain pour
24 m'emmener sur la réserve, et mon fils, j'avais encore mon
25 fils aîné [Fils 1] avec moi à cette époque, nous étions donc

1 [Fils 1] et moi, ils sont venus nous chercher et nous
2 emmener sur la réserve, et j'ai rencontré mon père pour la
3 première fois. C'était un éveil, et je connaissais mon père
4 depuis quelques années maintenant, et nous nous visitions et
5 j'ai rencontré la mère de ma mère, je me suis présentée sur
6 le pas de sa porte. Mon père m'a donné l'adresse et je me
7 suis pointé à sa porte à Regina, j'ai frappé à la porte et
8 son partenaire Mickey a répondu à la porte et j'ai dit :
9 «Salut, je suis Jacalyn, je suis la fille de Big Eyes. »
10 Il était comme, oh, et il m'a dit d'entrer, et ma grand-mère
11 est sortie, Emma. Elle est sortie et c'est la première fois
12 que j'ai vu mon visage dans celui de ma grand-mère, j'étais
13 comme ouah, cool. Et elle avait des cheveux noirs -- je
14 pense qu'elle sortait de la douche et qu'elle venait de se
15 laver les cheveux, parce que ses cheveux -- elle avait
16 toujours une permanente donc ses cheveux étaient bouclés et
17 noirs comme le jais, et ils avaient l'air mouillés.
18 Et oui, donc je l'ai rencontrée, je ne l'ai rencontrée que
19 cette seule fois, et ensuite elle m'a donné -- nous n'avons
20 pas parlé -- nous avons parlé de ma mère, mais nous n'avons
21 pas parlé de sa mort du tout. Mais elle m'a donné sa
22 nécrologie et la seule photo qu'elle avait. Parce que je ne
23 sais pas, ça semble tellement cliché, mais il y a eu un
24 incendie, toutes les photos ont été brûlées ou quelque chose
25 comme ça, et donc c'est tout ce qu'il lui restait et elle me

1 l'a donné. Et donc j'ai toujours ces, ces choses. Et c'est
2 la première véritable chose physique de ma mère que j'ai
3 eue, c'est cette photo d'elle. Et sur la notice
4 nécrologique, il y a la date et tout le reste, mais j'ai
5 donné la notice nécrologique à un autre de mes amis pour
6 qu'il la conserve, c'est pourquoi je n'ai pas les dates dans
7 ma tête.

8 SHEILA MAZHARI : Est-ce qu'il y a quelque chose dans sa nécrologie
9 qui mentionne comment elle est morte ou --

10 JACALYN SHARP : Non.

11 SHEILA MAZHARI : Juste qu'elle est décédée?

12 JACALYN SHARP : Oui. Et ça mentionne ses enfants, oui, oui. Oui,
13 alors j'ai rencontré ma grand-mère et elle m'a donné ces
14 choses, et à l'époque j'étais en contact avec mon père, et
15 *[une ligne caviardée en vertu de la Règle 55]*, et alors j'ai
16 cessé le contact parce que c'était beaucoup trop éloigné de
17 ma zone de confort. Donc -- non, on se voit plus tard.
18 C'était donc, je ne sais pas, au début de la vingtaine et
19 c'était la dernière fois que j'ai vu mon père. Et puis je
20 n'ai pas vu -- je suis allée sur Facebook il y a quelques
21 années et j'y ai trouvé de la famille assez facilement, et
22 donc j'essayais de trouver des gens parce que je voulais en
23 savoir plus sur ma mère, et j'ai donc trouvé -- on m'avait
24 dit d'essayer de contacter ces gens, c'est de la famille à
25 vous, et c'est ainsi que tout a commencé. J'ai commencé à

1 envoyer des messages aux gens, à me présenter, à leur faire
2 savoir qui étaient mes parents et à espérer qu'ils
3 pourraient me dire quelque chose sur ma famille.
4 Et puis j'ai fini par mettre la main sur une cousine qui
5 s'occupait financièrement de mon père. Elle s'occupait de
6 ses finances et s'occupait de lui, son tuteur, je suppose,
7 ou quelque chose du genre, et elle m'a dit -- elle m'a en
8 quelque sorte parlé de mon père, et c'était il y a deux ans,
9 elle m'a donné des nouvelles. Mon père avait eu plusieurs
10 accidents vasculaires cérébraux, [*trois lignes caviardées en*
11 *vertu de la Règle 55*], -- et autant que je sache, il vivait
12 sur la réserve et -- entre Regina et la réserve, et c'était
13 à peu près tout. Euh, mais il avait eu quelques accidents
14 vasculaires cérébraux et se trouvait maintenant dans une
15 maison de soins où l'on prodiguait des soins 24 heures sur
16 24, 7 jours sur 7. Peu de temps après, il a eu des problèmes
17 médicaux, je pense qu'il avait eu une autre attaque et ma
18 cousine m'a appelée et m'a dit, **voilà ce qui se passe avec**
19 ton père, et j'étais comme, OK, merci. Et elle a demandé --
20 elle s'occupait des finances de mon père, alors elle a
21 demandé à mon père s'il était d'accord pour m'emmener avec
22 [Fille 2] par avion à Regina, et il a dit oui. Il ne pouvait
23 pas parler, mais il a dit oui. Euh, et donc mon père a payé
24 deux billets pour [Fille 2] et moi pour aller le voir, et
25 nous sommes allés le voir et il était à l'hôpital à Kamsack.

1 Et puis, à cause de ses problèmes médicaux et parce que je
2 venais d'être réunie avec mon père, je ne pouvais pas
3 partir, je ne pouvais pas le quitter, alors je suis restée
4 trois mois. Et [Fille 2] est partie et est restée avec une
5 autre de mes amies pendant ces trois mois, pendant que
6 j'étais avec mon père, et je suis restée dans la chambre
7 d'hôpital avec mon père à côté de son lit et j'y ai dormi
8 pendant trois mois avec lui. J'ai donc pu passer beaucoup de
9 temps. Oui. Et à cause de ses attaques, il ne pouvait pas
10 parler, et donc c'était juste du silence, beaucoup
11 d'expression, beaucoup de sourires et de rires et -- oui, il
12 y avait beaucoup de communication. Oui. Euh, et ça c'était
13 en octobre 2016, que je l'ai revu.
14 Et puis il s'est stabilisé après environ trois mois et [une
15 ligne caviardée en vertu de la Règle 55], et puis en
16 septembre -- non, août 2017 ma cousine -- j'ai attendu cet
17 appel, ma cousine a appelé et a dit, « Il n'est pas bien, je
18 pense que tu devrais venir. » Alors j'y suis allée et --
19 oui, et puis j'y suis restée pendant environ un mois et il
20 est décédé le 1^{er} septembre. J'ai pu -- grâce à mon père
21 j'ai pu rencontrer ma famille, j'ai pu rencontrer la famille
22 de ma mère, j'ai pu passer du temps à la maison, j'ai pu
23 rencontrer mes proches, [Fille 2] a pu rencontrer son grand-
24 père, et j'ai pu rencontrer la famille de ma mère -- et leur
25 parler à son sujet et leur demander ce qui s'est passé, que

1 savez-vous.

2 Et mes grands-parents, après le décès de mon père et notre

3 départ, [Fille 2] et moi prenions l'avion depuis Regina, mes

4 grands-parents nous ont conduits en voiture à Regina pour

5 nous conduire à l'aéroport, et je leur ai demandé si nous

6 pouvions aller sur la tombe de ma mère et ils nous y ont

7 donc conduits. Et la tombe de ma mère n'est pas marquée, et

8 -- mais elle a une énorme épinette bleue, c'est comme au

9 pied de sa parcelle, et oui, donc nous -- quand je suis

10 allée là-bas, j'ai donné du tabac et j'ai récité quelques

11 prières et mis le tabac sous cet arbre, car c'est là que ma

12 mère est, et elle fait partie de cet arbre maintenant. Et

13 puis [Fille 2] et moi avons chacun pris une pomme de pin ou

14 une pomme d'épinette de l'arbre et l'avons apportée avec

15 nous à la maison. Oui, donc je ne sais pas si quelqu'un va

16 voir ma mère, je ne sais pas, je ne sais pas qui -- qui se

17 sent encore rattaché à elle, je ne suis pas sûr.

18 Ma tante, j'ai rencontré une tante, j'ai rencontré deux

19 sœurs de ma mère. Ma tante, parce qu'il n'y a pas de photos

20 de ma mère, et ma tante, je lui ai été présentée, puis je

21 l'ai rencontrée une autre fois dans un restaurant, et elle

22 m'a dit : « Oh, j'ai une photo de ta mère avec moi. » Elle a

23 donc ouvert son carnet d'adresses et il y avait cette

24 magnifique photo de ma mère. C'était comme, elle était

25 éblouissante sur cette photo, et ma mère avait 29 ans quand

1 elle est morte, alors sur cette photo, elle était, vous
2 savez, dans la vingtaine et elle était magnifique. Et je
3 voyais -- je tenais la photo, et je voyais bien que ma tante
4 était déchirée entre me la donner et la garder, alors j'ai
5 dit : «Je vais juste prendre une photo, tu peux la
6 garder.»

7 Alors j'ai imprimé ces photos, à partir de la photo que j'ai
8 prise, mais...

9 SHEILA MAZHARI : Est-ce que c'est quelque chose que vous voudriez
10 joindre à votre témoignage?

11 JACALYN SHARP : Une photo de ma mère? Oui, une copie. Oui,
12 définitivement, oui. Oui. Et donc ma sœur [T.], ma sœur
13 aînée, elle, euh -- la première -- quand mon père était
14 stable et que j'ai quitté Regina la première fois, j'ai pu
15 voir ma sœur pour la première fois en vingt ans pendant
16 environ six heures avant le départ de mon vol, alors nous
17 avons pu nous réunir pendant environ six heures, et je lui
18 ai montré une photo de ma mère, pas celle que ma tante
19 m'avait donnée, mais celle que ma grand-mère m'avait donnée,
20 je l'avais avec moi et je lui ai montré et ma -- c'était il
21 y a un an, un an et demi, et ma sœur a deux ans de plus que
22 moi, c'était la première fois qu'elle voyait une photo de sa
23 mère, celle que j'avais. Elle n'avait jamais vu de photo
24 d'elle, et j'ai été sous le choc, parce que je l'ai depuis
25 si longtemps maintenant, et puis je sais à quoi elle

1 ressemble. Et je ne savais pas, je ne savais pas que [T.] ne
2 savait pas à quoi elle ressemblait.

3 Donc oui, c'était assez intense. Oui.

4 *[Neuf lignes caviardées en vertu de la Règle 55].*

5 SHEILA MAZHARI : En C.-B.?

6 JACALYN SHARP : En Alberta. Et ils m'ont même proposé de me la
7 passer. Non, pas maintenant. Je voulais juste m'assurer
8 qu'elle allait bien, et c'est ce que c'était.

9 Personne n'avait eu de ses nouvelles et il y avait donc
10 cette possibilité, il y avait toujours cette possibilité
11 qu'elle ne soit peut-être pas en vie.

12 SHEILA MAZHARI : Est-ce qu'ils lui ont dit que votre père était
13 décédé?

14 JACALYN SHARP : Et bien, je leur ai dit que j'appelais pour ça, et
15 que j'essayais de la retrouver.

16 SHEILA MAZHARI : Et ils lui ont transmis l'information?

17 JACALYN SHARP : Je pense qu'ils l'ont fait, mais encore une fois
18 grâce à Facebook, j'ai pu joindre sa fille, à qui je n'avais
19 jamais parlé auparavant, mais je l'ai trouvée et j'ai dit
20 qui j'étais, et j'ai dit : «*Voilà ce qui est arrivé.* »
21 Parce que je sais que [R.] aime beaucoup notre père, mes
22 deux sœurs aiment énormément notre père, et donc, oui, c'est
23 grâce à sa fille que j'ai pu transmettre la nouvelle à
24 propos de notre père.

25 SHEILA MAZHARI : *[Deux lignes caviardées en vertu de la Règle 55]?*

1 JACALYN SHARP : [Une ligne caviardée en vertu de la Règle 55].

2 SHEILA MAZHARI : Et quel est le nom de la réserve que votre père --

3 JACALYN SHARP : Il est de Cote.

4 SHEILA MAZHARI : Oh, Cote. Oui, d'accord.

5 JACALYN SHARP : Première Nation de Cote.

6 SHEILA MAZHARI : En Saskatchewan?

7 JACALYN SHARP : Oui.

8 SHEILA MAZHARI : Et puis, connaissez-vous d'autres membres de votre

9 famille ou amis qui ont été portés disparus ou assassinés?

10 JACALYN SHARP : Euh, oui, oui. Oui. Oui, une amie m'a contactée

11 pour me dire qu'elle cherchait sa nièce, alors j'ai fait

12 circuler, et dans l'heure qui a suivi, elle m'a répondu,

13 disant qu'ils l'avaient retrouvée et qu'elle avait été tuée.

14 Oui. Et puis une autre fois -- c'est de faire passer le mot,

15 des gens viennent et disent que cette personne a disparu,

16 nous ne l'avons pas vue, pouvez-vous faire passer le mot,

17 pouvez-vous parler aux gens, à qui devons-nous parler, des

18 choses comme ça, ils demandent qu'est-ce qu'on fait, à qui

19 parlons-nous, et à propos de ça. Comment les retrouver.

20 SHEILA MAZHARI : Vouliez-vous nous dire le nom de sa nièce?

21 JACALYN SHARP : Non.

22 SHEILA MAZHARI : Elle était jeune?

23 JACALYN SHARP : Elle était mère de six enfants je crois, sept.

24 SHEILA MAZHARI : Savez-vous en quelle année c'était --

25 JACALYN SHARP : Il y a quelques années seulement, oui.

- 1 SHEILA MAZHARI : Et c'était à Vancouver?
- 2 JACALYN SHARP : Oui.
- 3 SHEILA MAZHARI : Et ont-ils inculpé la personne responsable?
- 4 JACALYN SHARP : Oui.
- 5 SHEILA MAZHARI : Personne d'autre dans votre famille?
- 6 JACALYN SHARP : Euh, ma tante m'a dit quelque chose à propos d'une
7 autre sœur, quelque chose à propos d'une autre sœur.
- 8 SHEILA MAZHARI : Une de ses sœurs?
- 9 JACALYN SHARP : Oui, donc une de mes -- je ne sais pas si c'est la
10 sœur de ma mère, ou juste la sœur de ma tante par
11 l'intermédiaire peut-être de son -- d'une autre branche de
12 sa famille, mais elle en a parlé, elle en a parlé quand elle
13 m'a parlé de ma mère, elle en a aussi fait mention.
- 14 SHEILA MAZHARI : Qu'elle avait été assassinée elle aussi?
- 15 JACALYN SHARP : Que la mort de sa sœur était suspecte.
- 16 SHEILA MAZHARI : Savez-vous d'autres détails à propos de ça?
- 17 JACALYN SHARP : Non.
- 18 SHEILA MAZHARI : Et c'était en Saskatchewan?
- 19 JACALYN SHARP : Oui. Oui.
- 20 SHEILA MAZHARI : Pourquoi pensez-vous que tant de femmes
21 autochtones se retrouvent dans cette situation?
- 22 JACALYN SHARP : Je pense que le traumatisme, euh, je pense que ce
23 que nous avons appris.
- 24 SHEILA MAZHARI : À propos de?
- 25 JACALYN SHARP : Comment nous avons appris à interagir et à

1 satisfaire nos besoins. Pour moi, ce n'était pas -- je ne
2 comprenais pas ce qui était sain, ce qui était approprié, ce
3 qui était inapproprié.

4 Je n'avais pas cette conscience d'être prudente, de savoir
5 quand me faire confiance, quand -- alors j'étais juste --
6 oui, je m'exposais souvent à des risques.

7 SHEILA MAZHARI : Avez-vous déjà parlé à votre famille, pour qu'ils
8 vous enseignent ces choses également, ou comment avez-vous
9 changé votre attitude à leur égard?

10 JACALYN SHARP : Euh, j'ai appris à la dure. Oui, j'ai toujours --
11 quelqu'un m'a raconté l'autre jour une histoire au sujet
12 d'une contravention de transport en commun, une femme
13 adulte, vous savez, de 50 ans, mais qui a reçu une amende de
14 170 \$ pour la contravention. Et elle, vous savez, a été
15 honnête et a dit : «J'essayais d'être sournoise, mais je ne
16 suis fait prendre.» Et c'était un peu comme ça, vous savez,
17 je me suis fait prendre, et j'ai appris à travers ça, ces
18 leçons. J'ai répété certaines leçons, vous savez, plusieurs
19 fois, elles avaient besoin d'être répétées plusieurs fois.
20 Mais oui, je pense que j'apprends plus vite maintenant et je
21 veux -- j'ai eu des exemples dans ma vie, j'ai eu des
22 professeurs spirituels qui sont venus et ont guéri beaucoup
23 de choses que je ne savais même pas, que je n'avais aucune
24 idée qu'on pouvait guérir, et donc j'ai été soulagée de
25 beaucoup de cette douleur et de ce mal, et ainsi j'ai pu

1 ressentir vraiment qui je suis, sans condition et sans - il
2 était inconditionnel, on m'a montré un amour inconditionnel.
3 Je sais ce que ça fait et je sais que c'est possible, et je
4 sais que je l'ai.

5 Et c'est de ça qu'il s'agit quand on parle de, vous savez,
6 de la famille, de gérer les choses, les relations
7 maintenant. Tout ça est vraiment important pour moi et c'est
8 ce qui me permet d'essayer toujours de grandir et d'être
9 meilleure et -- pour mes enfants, pour mes petits-enfants
10 qui ne sont pas encore là, vraiment, je pense à ce que je
11 fais pour moi-même, je pense que ça les aide, je sais que ça
12 les aide, je sais que ça aide mes enfants, et je sais que
13 mes enfants auront des enfants et qu'ils auront des nièces
14 et des neveux à qui ils transmettront cette paix et ce calme
15 et cette expérience de guérison et l'amour qui est possible.
16 Oui.

17 SHEILA MAZHARI : Merci. Je vous laisse boire votre eau, j'aimerais
18 vous poser une question. J'aimerais connaître votre point de
19 vue sur la façon dont vous pensez que nous pouvons empêcher
20 les enfants d'être placés en famille d'accueil ou les placer
21 -- par exemple, quel est le problème fondamental qui doit
22 être réglé pour que tant d'enfants ne soient pas placés en
23 famille d'accueil?

24 JACALYN SHARP : Les personnes âgées.

25 SHEILA MAZHARI : Les aînés?

1 JACALYN SHARP : Avoir ces générations de personnes, parce qu'il y a
2 tant de sagesse, d'expérience et de rétablissement, et
3 passer au travers et savoir ce qui compte pour les personnes
4 âgées, c'est ce qui compte le plus pour elles. C'est
5 pourquoi je pense que pour les jeunes, c'est mouvementé,
6 c'est comme ça que je me souviens de mon enfance -- de mon
7 adolescence et de prendre des décisions avec toute cette
8 tourmente de votre vie.

9 Et pour moi, je n'ai pas eu beaucoup d'autres influences de
10 confiance. Et puis j'en ai eu une et c'était -- ça a tout
11 changé pour moi d'avoir cette personne plus âgée dans ma
12 vie, qui m'a pris sous son aile et a cru en moi, et m'a fait
13 ouvrir les yeux sur des choses qui n'étaient pas seulement
14 devant moi, mon travail scolaire ou mes professeurs ou un
15 petit ami, ou de ne pas remettre ce devoir ou peu importe
16 quelle folie qui se passait dans l'immédiat. Elle a élargi
17 mes horizons, et je pense que c'est encore ce que font mes
18 tantes et mes grands-mères -- et mes parents, mon père,
19 comment ils s'en sont sortis et, en fin de compte, comment
20 ils ont réussi à devenir plus fort, s'aimer soi-même
21 assurément, je pense que c'est le message que je ne me
22 souviens pas avoir jamais entendu, jusqu'à ce que je
23 rencontre cette personne, et elle était enseignante.

24 SHEILA MAZHARI : Et comment avez-vous rencontré cette aînée?

25 JACALYN SHARP : Elle n'était pas une aînée, elle était comme une

1 jeune femme d'une trentaine d'années, et elle -- et c'est
2 par l'intermédiaire de ma mère adoptive quand j'avais
3 15 ans, elle avait besoin d'un soutien pour l'aider à me
4 gérer, j'imagine. Je devenais ingérable, et c'est ainsi
5 qu'elle a fondé un service dans la communauté et c'est comme
6 ça qu'on s'est retrouvées ensemble, et puis elle -- cette
7 femme était juste -- nous nous sommes vraiment liées et
8 alors c'est devenu une relation pour la vie, et elle m'a
9 aidé à terminer mes études, cette seule personne m'a aidée à
10 terminer mes études secondaires.

11 SHEILA MAZHARI : Elle était donc comme un mentor?

12 JACALYN SHARP : Oui.

13 SHEILA MAZHARI : Était-elle autochtone elle-même?

14 JACALYN SHARP : Non. Non. Non.

15 SHEILA MAZHARI : Et donc, elle vous a juste aidée avec ces
16 aptitudes à l'apprentissage?

17 JACALYN SHARP : Oui. Oui. Oui. Oui. Et de me voir, de voir des
18 parties de moi-même dont j'ignorais l'existence.
19 Quelqu'un qui m'a dit, vous savez, que -- ça a commencé avec
20 mon écriture, elle s'intéressait à mon écriture, et c'est ce
21 qui a déclenché cette prise de conscience de mes dons, c'est
22 que quelqu'un les remarquait et -- oui.

23 SHEILA MAZHARI : Donc elle n'était pas enseignante à votre école?

24 JACALYN SHARP : Non, elle était juste enseignante, c'était son
25 métier.

- 1 SHEILA MAZHARI : Et de quelle organisation faisait-elle partie,
2 vous vous souvenez?
- 3 JACALYN SHARP : Je ne sais pas, une sorte de services sociaux, oui.
4 Elle était comme une aide parentale ou -- un peu comme une
5 sorte de grande sœur.
- 6 SHEILA MAZHARI : Et est-ce que quelqu'un dans votre famille est
7 allé au pensionnat indien?
- 8 JACALYN SHARP : Oui, mon père, ma tante, mon oncle.
- 9 SHEILA MAZHARI : Du côté de votre père?
- 10 JACALYN SHARP : Oui. Mes grands-parents.
- 11 SHEILA MAZHARI : Toujours de son côté?
- 12 JACALYN SHARP : Du côté de ma mère. On m'a dit que ma mère y est
13 allée.
14 Oui, plusieurs personnes.
- 15 SHEILA MAZHARI : Savez-vous quelle école?
- 16 JACALYN SHARP : Je crois que c'était St. Phillip's, je l'ai
17 entendue souvent celle-là. Je ne sais pas si c'est celle où
18 tout le monde est allé, tous ces gens, mais je pense que
19 c'est celle qui était la plus courante dans cette région.
- 20 SHEILA MAZHARI : En Saskatchewan?
- 21 JACALYN SHARP : Oui.
- 22 SHEILA MAZHARI : Et donc, S-T point?
- 23 JACALYN SHARP : Phillip's.
- 24 SHEILA MAZHARI : P-H-I-L-L-I-P-S?
- 25 JACALYN SHARP : Oui. Oui.

1 SHEILA MAZHARI : Vous avez partagé beaucoup.

2 JACALYN SHARP : Merci.

3 SHEILA MAZHARI : Et je voulais simplement vous donner l'occasion de
4 le faire, si vous pensez à autre chose que vous voulez
5 partager, ou si vous avez des suggestions ou des
6 recommandations pour l'enquête ou les commissaires.

7 JACALYN SHARP : Je pense qu'il est difficile d'exprimer aux gens,
8 euh, dans -- [*deux lignes caviardées en vertu de la Règle*
9 *55*], c'est cette compréhension des extrêmes que la
10 colonisation a engendrés, et la façon de faire passer tout
11 ça.
12 Parce que c'est une chose immense à faire passer. C'est donc
13 à l'époque où j'ai créé ce t-shirt commémoratif pour ma mère
14 que j'ai pris conscience de l'ampleur de cette, vous savez,
15 cette période, de la façon dont elle nous secoue, parce que
16 ma mère -- c'est une tortue, et puis il y a -- les quatre
17 pattes de la tortue sont les enfants de ma mère, et puis il
18 y a 13 fleurs mauves qui sont les petits-enfants de ma mère,
19 et puis il y a sept arrière-petits-enfants maintenant, et
20 puis -- et c'est seulement ceux de mes sœurs. Parce que nous
21 ne connaissons pas mon frère, il pourrait y en avoir plus,
22 il y en a probablement plus, mais c'est tout ce que je sais.
23 Toutes ces personnes sont donc représentées dans cette œuvre
24 d'art.
25 Et puis il y a quelques mots, des mots sur ma mère sur le t-

1 shirt aussi. Euh, mais alors que je fabriquais ce t-shirt
2 pour une seule femme, il y a comme, 27 personnes qui ont été
3 touchées par cette femme, et que la multiplication est comme
4 -- ça m'a frappée quand j'ai fait ce t-shirt, comment le
5 nombre de personnes de cette seule femme, et il y a tant de
6 femmes qui ont perdu des enfants, et leurs enfants ont des
7 enfants. Et ça a dévasté notre famille, nos relations et nos
8 liens les uns avec les autres, notre bien-être, notre santé
9 et notre capacité de créer des liens et d'avoir des
10 relations. Et certains s'en sortent bien, alors que d'autres
11 -- d'autres ont plus de difficultés.

12 Mais oui, je pense que c'est ce que fait l'œuvre d'art,
13 c'est qu'elle donne un visuel aux gens pour -- vous savez,
14 parce que je ne peux pas raconter cette histoire tout le
15 temps, n'est-ce pas? Et donc, cette œuvre d'art, c'est pour
16 démontrer très rapidement aux gens, voici la dévastation,
17 l'exemple d'une seule, de la progéniture d'une seule
18 personne, et ce qui s'est passé.

19 SHEILA MAZHARI : Et donc, croyez-vous qu'on a besoin de plus
20 d'outils éducatifs comme l'art qui montrent, dépeignent --

21 JACALYN SHARP : Oui. Oui. Oui.

22 SHEILA MAZHARI : Autre chose à quoi vous pensez?

23 JACALYN SHARP : Non.

24 SHEILA MAZHARI : D'accord. Merci beaucoup pour le partage.

25 JACALYN SHARP : Merci. Merci.

1 (LA SÉANCE EST SUSPENDUE À 12 h 07)

2

3

ATTESTATION DE LA STÉNOGRAPHE*

4

5

Je, Andrzej Kabata, sténographe dans la province de la

6

Colombie-Britannique, au Canada, BCSRA n° 368, atteste par la

7

présente :

8

9

Qu'il s'agit d'une transcription fidèle et exacte de la

10

procédure, enregistrée sur un appareil d'enregistrement du son,

11

retranscrite au mieux de mes compétences et de mes capacités

12

conformément aux normes en vigueur.

13

14

EN FOI DE QUOI, j'ai apposé mon nom et mon sceau à la

15

présente le 8 mai 2018.

16

17

18

19

Sténographe officielle

20

COAST REPORTING SERVICES INC.

*Cette attestation renvoie à la transcription originale en
anglais.